Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 114 (1988)
Heft: 19

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Concours

Organisateur	Sujet CP : concours de projet CI : concours d'idées	Conditions d'admission	Date de reddition (Retrait de la documentation)	IAS N° Page
Commune du Locle	Réaménagement du centre ville, CI	Architectes et urbanistes établis ou domiciliés dans le canton de Neuchâtel et inscrits au REG A ou B (le recours aux spécialistes d'autres disciplines établis hors du canton est autorisé), ainsi que tout architecte originaire du canton de Neuchâtel	30 sept. 88 (15 juin 88)	
Commune de Martigny	Aménagement de la place de Rome, CI	Architectes établis en Valais, en Suisse romande ou au Tessin, ou qui en sont originaires	30 sept. 88 (15 juin 88)	10/88 B 70
Commune de Loèche/VS	Aménagement du centre de La Souste, CI	Architectes établis ou domiciliés en Valais ainsi que les architectes valaisans domiciliés ou établis en Suisse	14 oct. 88	18/88 B 130
Interfinish «Holland» B.V. Almere (Pays-Bas)	Système de cloison de demain, CP	Architectes, architectes d'intérieur, designers industriels et étudiants de ces disciplines	28 oct. 88	18/88 B 130
Expo 92 Sevilla	Participation suisse à l'Exposition universelle de Séville 1992, CI	Architectes, graphistes et autres créateurs établis en Suisse depuis une année au moins ou de nationalité suisse domiciliés à l'étranger	31 oct. 88	18/88 B 130
Ville de Lausanne	Aménagement d'un quartier urbain de 7 ha au lieu-dit «Gare du Flon», CI	Architectes et urbanistes établis ou domiciliés en Suisse avant le 1er janvier 1988, architectes et urbanistes suisses établis à l'étranger ; association possible avec des architectes et des urbanistes étrangers	31 oct. 88 (31 août 88)	11/88 B 78
Commune de Monthey	Aménagement et structuration de la place de l'Hôtel-de-Ville, CP	Architectes domiciliés ou établis en Valais, architecte originaires du Valais, architectes (REG A ou B) domiciliés dans les cantons de Vaud, Genève, Fribourg, Neuchâtel, du Jura ou du Tessin	Décembre 88 (15 juillet 88)	14/88 B 102
Ville de Neuchâtel	Restructuration et agrandissement de l'Hôpital Pourtalès, Neuchâtel, CP	Architectes domiciliés ou installés dans le canton de Neuchâtel depuis le 1er janvier 1987 ; architectes originaires du canton de Neuchâtel (REG A ou B), domiciliés en Suisse ou à l'étranger ainsi que des architectes invités	16 déc. 88 (4 juillet-12 août 88)	
Ville de La Chaux-de-Fonds	Construction de 200 logements aux Cornes-Morel, CP	Urbanistes et architectes domiciliés dans le canton avant le 1er janvier 1988, inscrits au REG neuchâtelois A ou B des architectes, architectes originaires du canton de Neuchâtel et cinq bureaux invités	30 janv. 89 (31 oct. 88)	
Commune de Viège	Aménagement de Viège-Ouest, CI	Architectes et professionnels domiciliés ou établis en Suisse depuis le 1er janvier 1988 ou ressortissants suisses	31 janv. 89 (30 nov. 88)	18/88 B 130
Fondation Roi-Baudouin, rue Bréderode 21, B-1000 Bruxelles	Mise en valeur du site de la bataille de Waterloo (B), CI	Professionnels et étudiants ressortissants de la CEE dans les disciplines de l'architecture, de l'urbanisme, de l'aménagement paysager et du graphisme	15 février 89 (15 oct. 88)	15-16/88 B 110
Association des communes de l'hôpital de district	Hôpital de la Gruyère, CI	Architectes REG A et B des cantons de Berne, Fribourg, Genève, Jura, Neuchâtel, Valais ou Vaud établis ou domiciliés au moins depuis le 1er janvier 1988	6 mars 89 **(Nouveau : 19 sept. 88)**	18/88 B 130
Ecole d'architecture de l'Université de Wisconsin (Etats-Unis)	«Visions pour la ville du futur», concours international	Architectes et urbanistes de toutes nationalités ; les équipes pourront comporter des professionnels de toutes les disciplines et des étudiants	31 mai 89 (31 oct. 88)	17/88 B 118

Note

Cette rubrique, préparée en collaboration avec *Schweizer Ingenieur und Architekt*[1] et la SIA, est destinée à informer nos lecteurs des concours nouvellement organisés ou en cours, ainsi que des expositions y relatives. Pour tout renseignement, prière de s'adresser exclusivement aux organisateurs des concours.

[1] Organe officiel en langue allemande de la SIA, case postale 630, 8021 Zurich.

Carnet des concours

Modes de vie et architectures du logement – Concours international

Message du président du Comité suisse Europan

Chers collègues,

Cet été, un concours d'architecture sur le thème «Modes de vie et architectures du logement» sera lancé dans neuf pays, dont la Suisse, concours auquel pourront participer les jeunes architectes européens.
En Suisse, la possibilité d'y participer représente une chance réelle pour les architectes désireux de se lancer en vue de l'ouverture des frontières européennes prévue pour 1992.
Pour assurer le financement du concours suisse, nous avons besoin de votre aide. Ainsi, au nom du Comité national suisse, je me permets de vous solliciter afin de soutenir le lancement de cet important programme.
Je vous remercie par avance de verser votre contribution sur le compte suivant: Banque Cantonale Zuricoise, CCP 80-151-4, Association faîtière Europan Suisse.

Le président du Comité suisse d'Europan:
Rodolphe Luscher, architecte FAS-SIA

Nous renvoyons nos lecteurs à notre N° 15-16/88 du 20 juillet dernier, dans lequel nous avons présenté en page B111 le programme global d'Europan.

F. N.

Lettre ouverte

Quelle croissance?

Ingénieurs et architectes suisses N° 17 du 10 août 1988

Sous le titre «Quelle croissance? Plaidoyer pour une vision à long terme», M. J.-P. Weibel a présenté dans son éditorial du N° 17/88 les idées qui devraient être celles d'un véritable ingénieur conscient des interactions entre notre environnement, notre comportement et nos productions techniques. Il a fort bien su y dépasser les positions traditionnelles où l'Economie avec un grand «E» écrase tout sans se préoccuper des conséquences à long terme, et où l'ingénieur ne pense qu'à résoudre des problèmes sans se soucier des effets de son action sur l'environnement et sur l'homme, sous prétexte que ces effets sont l'affaire des politiciens.
Deux passages de cet excellent article méritent cependant une certaine réserve. Mais peut-être n'étaient-ils destinés qu'à «vendre» les bonnes idées du texte à ceux de nos collègues qui ne les ont pas encore assimilées!
Premier élément: M. Weibel écrit dans une note marginale: «La hargne idéologique avec laquelle on nous présente l'indispensable évolution de notre mode de vie...» La hargne est-elle vraiment dans les propositions tendant à promouvoir le respect de l'environnement? N'est-elle pas plutôt une impression subjective induite par la conscience de l'auditeur mis en face de sa responsabilité personnelle dans la dégradation de la création? Cette question mériterait en tout cas réflexion...
Deuxième élément discutable: l'éditorialiste écrit en substance que la myopie des écologistes, dans leur lutte antinucléaire, leur occulte les effets néfastes du gaspillage des énergies fossiles. Je pense qu'il n'en est rien; ne pourrait-on pas plutôt se demander s'il est efficace de débarrasser un malade d'un virus dangereux en lui injectant un virus mortel, à moins qu'on ne considère qu'un malade ne l'est plus quand il est mort? Pour être illustratif (en espérant que ce n'est pas de la «hargne idéologique» que de poser des questions sous une forme illustrative), est-ce vraiment en lui inoculant le virus du nucléaire que l'on guérira notre planète du choléra de l'effet de serre? Je rappellerai ici que les écologistes se battent non seulement contre le nucléaire, mais aussi contre le ratage technique qui consiste à utiliser une tonne de ferraille pour déplacer 80 kilos d'être humain.
Ces deux éléments ne suffisent heureusement pas, et de loin pas, à changer l'esprit général de l'éditorial qui est vraiment excellent. Mes questions n'ont pour but que de favoriser la poursuite de la réflexion. Elles espèrent contribuer à nous faire prendre conscience du fait que la technique n'est jamais neutre, et que les seules «solutions techniques» dignes de l'ingénieur sont celles qui donnent un poids déterminant aux critères humains et écologiques.

Pierre Santschi, ing. physicien EPFL-SIA Lausanne

«Il y a plusieurs demeures dans la maison du Seigneur»: cette parole de la Bible s'applique certainement aux écologistes.
Qu'on me permette deux précisions: d'une part, ce n'est certe pas à notre correspondant que je pensais en parlant de la hargne des écologistes – de certains écologistes –; d'autre part, je n'ai jamais eu connaissance de mouvements de masse contre l'utilisation des combustibles fossiles qui auraient atteint l'ampleur des cabales antinucléaires.
Il est donc permis de penser que le nucléaire est une option actuellement irremplaçable, même si l'on juge qu'il ne saurait qu'assurer une transition.
Cela dit, nous aurons prochainement l'occasion de revenir sur les questions soulevées par cet éditorial, sous la plume d'un autre lecteur qui nous a fait part des réflexions qu'il lui a inspirées.

Jean-Pierre Weibel

Actualité

Swissbau 89: la plus grande de toutes

Avec une surface de stands de 62000 mètres carrés et plus de 1200 exposants – une participation record –, Swissbau 89 sera la huitième et la plus grande édition de ce nom.
Swissbau 89, l'Exposition suisse de la construction, aura lieu *du 31 janvier au 5 février 1989* dans les halles de la Foire suisse d'échantillons à Bâle. Première des manifestations commerciales de la construction organisées régulièrement en Suisse, Swissbau est la plus grande et la plus importante vitrine professionnelle de l'ensemble des branches du bâtiment et, à ce titre, elle représente une occasion privilégiée de s'informer, non seulement pour les architectes, ingénieurs, urbanistes ou spécialistes de la construction, mais également pour les investisseurs privés ou publics, les maîtres d'ouvrage, les propriétaires ou les locataires.

Forenergy 88

Genève, 7-10 novembre 1988

Placé sous le patronage de la Ville de Genève et de la Conférence permanente des pouvoirs locaux et régionaux de l'Europe, en collaboration avec l'Office de coopération pour les énergies renouvelables (COPER), le premier forum européen Forenergy 86, sur le thème «Ville et énergie / Gestion énergétique communale, urbaine et régionale», avait réuni plus de 250 participants venus d'Europe et d'Afrique et débouché sur la création d'une Association Forenergy, dont le but est d'encourager la maîtrise de techniques permettant de satisfaire les besoins en énergie et valoriser les ressources locales.
Une seconde édition de Forenergy a lieu cette année à Genève, du 7 au 10 novembre, sur le même thème, axé sur:

- énergie et habitat
- énergie et urbanisation
- énergie et protection de l'environnement.

Une session sera consacrée à la production et à l'utilisation de l'hydrogène comme vecteur énergétique de l'avenir. Plusieurs interventions traiteront des énergies renouvelables qui, parées de toutes les vertus pour les uns, ne peuvent être que marginales pour les autres.
L'organisation du congrès est assurée par:

Intercongress
16, quai du Seujet
1211 Genève
Tél. 022/32 76 58

qui fournit sur demande programme et informations générales et reçoit les inscriptions.